

« Nous voulons montrer les impacts positifs des moulins »

« Les moulins, c'est un potentiel à redécouvrir et à exploiter », martèle Marie Dupasquier-Marin, la présidente des Moulins de Saône-et-Loire. Elle présente l'activité de l'association qui tenait son assemblée générale le 13 novembre en Clunisois, à La Vineuse-sur-Frégande.

Quel est le projet de votre association les Moulins de Saône-et-Loire ?

« C'est de mettre en valeur le patrimoine et montrer que les moulins sont là, au bord des cours d'eau. Ces moulins montrent qu'il y a une énergie verte à portée de main et qu'il est important de préserver l'eau en l'utilisant. De la même façon qu'on va préserver un moulin en l'utilisant, en lui rendant une vraie fonction. Les moulins nous ont permis d'arriver à la société d'aujourd'hui. Ils ont transformé une énergie naturelle en un ensemble de services, pour fabriquer des tissus, tanner le cuir, pour la taillanderie. Un moulin, ça permettrait aussi l'éclairage, en écrasant la navette (une plante oléagineuse, voisine du colza, ndlr) pour faire de l'huile ou faire fonctionner des scieries, pour le bois ou pour le marbre. Ce qui permettait de nous loger. Un moulin, ça faisait tout avant. Notre message, c'est qu'il serait possible de produire de l'électricité à partir de nos moulins. »

Quelles sont vos actions ?

« Nous organisons aussi

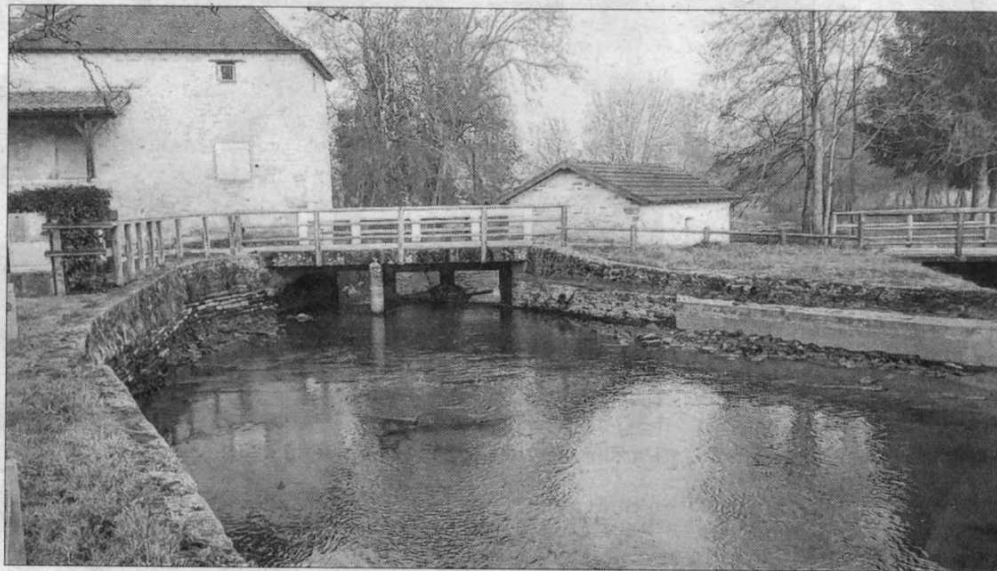
des journées d'ouverture au public, aux journées du patrimoine en septembre mais aussi aux Journées du patrimoine de pays et des moulins en juin. Notre leitmotiv, c'est de transmettre, à ceux qui n'ont pas de moulins ou à ceux qui en achètent et qui cherchent des conseils, des expériences pour valoriser leur futur patrimoine. Aujourd'hui, des propriétaires de moulins réalisent des études en matière de potentiel hydroélectrique. Ce sont de nouvelles dimensions qui vont apporter de nouvelles dynamiques à l'association. Nous voulons montrer les impacts positifs des moulins. »

Vous portez des revendications ?

« Pour conserver la biodiversité, lutter contre la sécheresse et contre le changement climatique, il faut préserver la retenue d'eau de nos moulins. Le choix politique et administratif de détruire les seuils et les retenues d'eau, c'est une aberration. Cette ressource en eau doit être conservée pour conserver la biodiversité, nous préserver des incendies... Lorsqu'on supprime une retenue d'eau, tous les prés autour vont s'assécher, vont s'appauvrir. La destruction des retenues d'eau aura un impact négatif sur le changement climatique. »

Frédéric RENAUD (CLP)

NOTE Contact : présidente @moulin71.fr ou www.moulin71.fr.



Les moulins (comme celui de la Clochette à Salornay-sur-Guye) ont façonné la société d'aujourd'hui. Ils ont utilisé une énergie naturelle pour fabriquer des tissus, tanner le cuir, marteler l'acier ou faire fonctionner des scieries, pour le bois ou pour le marbre. Photo JSL/Frédéric RENAUD

Protéger les retenues d'eau des moulins

« Notre patrimoine est menacé par la continuité hydrologique », déplore Daniel Pattein. Cet habitant d'Azé accueille dans son moulin de Broux, situé entre Azé et Saint-Maurice-de-Santonny, ses collègues de l'association Moulins en Saône-et-Loire. « Avec le plan d'eau, notre habitation se trouve dans un cadre idyllique. Le retrait du plan d'eau, pour satisfaire ces nouvelles règles, dévaloriserait notre patrimoine. » Avec son épouse, Daniel Pattein valorisait jusque-là son moulin et les bâtiments annexes au travers d'une activité de chambres d'hôtes (désormais fermées). « Nous nous intéressons aussi à la production électrique et ce potentiel nous incite à conserver ce plan d'eau qui s'avère essentiel. C'est une piste pour l'avenir énergétique à ne pas oublier. »

La présidente, Marie Dupasquier-Marin, appuie le point de vue de Daniel Pattein : « Les retenues d'eau permettent de sédimenter des éléments physiques et géologiques avant que l'eau ne passe dans la roue. Leur présence apporte un point d'humidité profitable à plusieurs espèces. L'association tient à mettre sa petite goutte d'eau dans les initiatives préservation de l'environnement. »



L'association Moulins en Saône-et-Loire en visitant le moulin de Broux à Azé.

Photo JSL/Frédéric RENAUD